

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 1^{er} juin 2015 portant nomination de représentants de l'État au conseil d'administration d'Armines

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu la convention n° 2025 du 21 juin 1972 entre l'État et Armines;
Vu les arrêtés du 13 avril 2012 et du 31 mai 2013 portant nomination de représentants de l'État au conseil d'administration d'Armines,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont renouvelés membres du conseil d'administration d'Armines en qualité de représentants de l'État :

Membres titulaires :

M. Michel LARTAIL, ingénieur général des mines, suppléant de la section innovation, compétitivité et modernisation du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies ;

M. Alain DORISON, ingénieur général des mines, au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

Article 2

Le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est responsable de l'application du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1^{er} juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU